

ORGANISATION DES DEPLACEMENTS LORS DES COMPETITIONS

Niveau de Compétition	Organisation du Déplacement et de l'hébergement	Frais du Déplacement et Hébergement
DÉPARTEMENT	A gérer par les parents ou gym(1)	À la charge des parents ou gym
RÉGION	A gérer par les parents ou gym(1)	À la charge des parents ou gym
REGROUPEMENT	- Si en Bretagne (Nantes inclus) ou - Aller-Retour < 550 km (sur bases Mappy) A gérer par les parents ou gym(1)	À la charge des parents ou gym
	Si Aller-Retour >550km (sur bases Mappy) Le club désignera un Chef de Délégation qui organisera le déplacement et hébergement dans la mesure du possible en collaboration avec parents et gyms concernés(2)(3)	- Une participation pourra être demandée aux gymnastes (4) - aucune prise en charge pour les accompagnants qui devront régler la totalité des frais au club avant le départ s'ils bénéficient de l'organisation
FINALE NATIONALE	- En Bretagne (Nantes inclus): A gérer par les parents ou gym(5)	A la charge des parents (5)
	Hors Bretagne et Nantes: Le club désignera un Chef de Délégation qui organisera le déplacement et hébergement dans la mesure du possible en collaboration avec parents et gyms concernés (2)(3)(6)	Suivant le montant : - pris en charge par club(6) -ou participation possible des gyms (5) - aucune prise en charge pour les accompagnants qui devront régler la totalité des frais au club avant le départ s'ils bénéficient de L'organisation

(1) Les gymnastes devront être présents à l'heure indiquée sur leur convocation. En cas d'absence non justifiée les frais d'engagement et/ou amende imposés par la FFG seront réclamés aux parents ou gyms. Ce point s'applique pour tous les niveaux de compétition

(2) Les parents ou gyms devront signer une autorisation de transport pour tous les déplacements en co-voiturage, autocar, minibus ou autres.

3) Le club organisera des réunions de concertation au fur à mesure des qualifications et après avoir eu connaissance des jours et heures de passage en compétition. Lors de celles ci seront évoqués diverses possibilités comme le transport en commun, le covoiturage ,mais également les modalités de remboursement des frais engagés (essence-péage) par des parents qui se porteraient bénévoles sur les déplacements en compétition.

La possibilité de remboursement ou abandon de ces frais au Club en vue d'abattement fiscal ,sera étudiée suivant des critères bien définis sur la notion de Bénévolat (décisions qui seront validées en Conseil d'Administration)

(4) la participation éventuelle aux frais de déplacement et hébergement en Regroupement hors Bretagne et Nantes pour les gymnastes sera discutée et évaluée en Conseil d'administration

(5) la participation éventuelle aux frais de déplacement et hébergement en Finale Nationale hors Bretagne et Nantes pour les gymnastes sera discutée et évaluée en Conseil d'administration

(6) Le déplacement et l'hébergement (**sans petit déjeuner**) en Finale Nationale hors Bretagne et Nantes seront pris en charge par le club **uniquement dans le cas où le gym accepte l'organisation commune**. Petit Déjeuner et Tout autre repas et dépenses restent à la charge des parents ou gym

PS :Le Chef de Délégation désigné par le Club sera votre interlocuteur sur toute la durée du déplacement.

FONCTIONS et RÔLE DU CHEF DE DELEGATION

- Il Devra :

- être membre, du bureau , du CA, ou être parent licencié investi bénévolement au club

En collaboration avec Responsable Commission Transport Hébergement Compétitions :

- Prendre connaissance le plus rapidement possible auprès des coachs des Qualifications des Gyms

- Gérer réservation moyens de transport des coachs juges gyms (Autocar, voiture ou minibus Office des Sports ou autres)

- Gérer réservation Hébergement (Hôtel ,Camping ...)

Dès connaissances des qualifications,des organigrammes, ordres de passage et convocation Jury:

- Organiser réunion avec coachs juges gyms et parents concernés afin d'arrêter le nombre exact de participants, les jours du déplacement, et ainsi peaufiner les réservations (constitution chambres... organisation repas ..,etc) et définir la participation financière de chacun suivant les décisions prises en CA

- Confirmer les jours de réservation, le nombre des participants auprès du Transporteur (si autocar), de l'hôtel, camping (avec répartition dans chambres) ou autre ,

Dès le départ en déplacement :

- Il représente Notre Club auprès de La Délégation et à ce titre il doit veiller à ce que tout se passe bien, être vigilant sur le comportement de chacun, être disponible, à l'écoute, mais aussi encourager et motiver les troupes

- En dehors de la compétition ,il est responsable de tous les gyms non accompagnés de parents

- Il est également l'interlocuteur auprès des différents organismes extérieurs (club organisateur,fédération, chauffeur autocar, dirigeants Hébergement..)

Dès son arrivée sur le lieu de compétition,

Il doit se présenter à l'accueil des Clubs afin

- de récupérer la pochette des Badges de la délégation et distribuer à chacun ce qui lui revient

- d'ouvrir un compte Buvette Club pour Coachs et juges si nécessaire

Sur le lieu d'hébergement, il devra gérer la partie administrative et financière et s'assurer que rien ne reste dans les chambres

Départ du lieu de Compétition

- Effectuer fermeture Compte Club

- Rendre les badges si caution donnée

Le Chef de délégation doit toujours avoir dans sa valise La Bonne Humeur !! et il doit transporter l'image d'un Club Où l'on se sent Bien

Niveau de Compétition	Désignation Chef de délégation
DÉPARTEMENT	Pas obligatoire
RÉGION	Pas obligatoire
REGROUPEMENT	Obligatoire Même si pas d'organisation Déplacement commun par club
	Le club désignera un Chef de Délégation qui organisera le déplacement et hébergement dans la mesure du possible en collaboration avec parents et gyms concernés
FINALE NATIONALE	
	Le club désignera un Chef de Délégation qui organisera le déplacement et hébergement dans la mesure du possible en collaboration avec parents et gyms concernés